

Date de réception

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact



Nº d'enregistrement

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Dossier complet le

27/12/2012	27/12/2012	FO91 12 PO189				
	1. Intitulé du projet					
"Nouvelle faculté de Médecine" sur le site Arnaud de Villeneu		culté de médecine de Montpellier lier				
2. Identi	fication du maître d'ouvrage ou	du pétitionnaire				
2.1 Personne physique						
Nom	Prénom					
2.2 Personne morale						
Dénomination ou raison sociale REGION LANGUEDOC ROUSSILLON						
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale	M. CHRISTIAN BOUF	RQUIN				
RCS / SIRET	() Fon	me juridique				

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
36-Constructions soumis à permis de construire sur la commune de Montpellier doté d'un PLU n'ayant pas fait l'objet d'une évaluation	L'opération créé une SHON de : 11.716 m2
environnementale .	

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Le projet concerne la construction de la nouvelle faculté de Médecine de Montpellier sur le site Arnaud de Villeneuve en continuité avec le complexe hospitalier de Lapeyronie permettant de déplacer depuis le coeur de ville le 1er cycle d'études.

Il comportera 5 amphithéâtres, des salles de cours, un espace de formation et de recherche en technologie de la santé, un pôle administration, un espace de vie étudiante et un jardin botanique piétonnier.

L'ensemble de cette opération immobilière s'intégrera dans le shéma d'aménagement du site porté en annexe du PLU .

4.2 Objectifs du projet

Le projet a pour but de regrouper le 1er cycle de Médecine, actuellement au coeur de ville, avec le 2e cycle et l'Institut Universitaire de Recherche Clinique qui y sont déjà implantés.

Ce site en continuité avec le complexe hospitalier de Lapeyronie confortera ainsi un pôle Enseignement/ Recherche dédié à la Biologie Santé avec des laboratoires de recherche publics déjà présents (I.U.R.C., Institut de Génétique Humaine, Institut de Génomique Fonctionnel).

A terme, sont également envisagés dans le cadre du Plan Campus, les réalisations d'un institut d'infectiologie, d'une maison de vie étudiant, de services à l'étudiant et d'une bibliothèque bio-santé.

Ces derniers n'étant qu'une prospective non intégrée au présent projet.

L'étude de programmation sous Maîtrise d'Ouvrage de l'Etat , Ministère de l'Enseignement et de la Recherche a été réalisée en 2010.

4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase de réalisation

L'étendue du site d'intervention avec les constructions prévues uniquement en bordures Nord et Est permettra un fonctionnement du chantier en interne, la zone prévue pour les "jardins" piétons servant initialement de base pour toute l'organisation des travaux.

Un accès sera préservé en partie Sud pour les deux bâtiments existants U.P.M. et I.U.R.C. qui resteront en activité.

Les travaux doivent débuter en Novembre 2013 pour une mise en service des locaux en Juillet 2015 .

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Ce projet accueillera à terme sur le site d'Arnaud de Villeneuve environ 3750 personnes à partir de l'automne 2015. Le regroupement des différents cycles d'études au sein d'un pôle général biologie santé rationalisera les différents échanges et supprimera un nombre important de déplacements entre les différents sites actuellement dispersés. L'arrêt Occitannie du Tramway se trouvera en continuité immédiate du parvis d'entrée permettant ainsi l'évidence d'utilisation des transports en commun par les futurs utilisateurs.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administration de l'autorité administration dossier(s) d'autorisation(s).	strative(s) d'autorisation le projet a tive de l'Etat compétente en m	-t-il été ou sera-t-il sour atière d'environnemer	mis ? nt devra être jointe au(x)
Dépôt du Dossier Permis de Consti	ruire Décembre 2012		
4.4.2 Précisez ici pour quelle procédu	e d'autorisation ce formulaire est i	rempli	
Dépôt du Dossier Permis de Cons	truire Décembre 2012		
4.5 Dimensions et caractéristiques du pr	ojet et superficie globale (assiette) d	e l'opération - préciser le	es unités de mesure utilisées
	urs caractéristiques		Valeur
EMPRISE DE PROJ			5960 m²
PERIMETRE DE L'O	OFERALION		16600 m²
4.6 Localisation du projet			
Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques ¹	Long. <u>3</u> ° <u>50</u> ' <u>54</u> " <u>E</u>	Lat. <u>43</u> ° <u>38</u> ' <u>04</u> " <u>N</u>
Campus Arnaud de Villeneuve Avenue du Doyen Giraud Montpellier	Pour les rubriques 5° a), 6° b) et Point de départ : Point d'arrivée : Communes traversées :	Long ° ' " _	et b), 32°; 41° et 42°:Lat°'"Lat°'"
 4.7 S'agit-il d'une modification/extension 4.7.1 Si oui, cette installation ou cet de decente de decente de des de decente de de decente de desente de decente de decente de decente de decente de desente de de desente de dese	ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étu utorisé ? nme de travaux ?		Oui Non X Oui Non X Oui Non X

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée							
5.1 Occupation des sols	ole eur l	o lieu e	de vetre excist 2				
Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ? Campus 2e cycle Faculté de Médecine Université Montpellier 1							
Campus ze cycle Faculte de Medecine Oniversite Montpellier 1							
			banisme (ensemble des documents d'urbanisme sols sur le lieu/tracé de votre projet ?				
Si oui, intitulé et date d'approbation :	P.L.U	. de M	ontpellier approbation: D.C.M. du 2 mars 2006				
Précisez le ou les			é à la Faculté de Médecine est positionné en Zone 3U2				
règlements applicables à la zone du projet	Extrai	its P.L.	U. annexés en pièces facultatives				
	ou les	docun	nents ont-ils fait l'objet d'une évaluation Oui Non X				
environnementale?							
5.2 Enjeux environnementaux Complétez le tableau suivant	dans I	a zone	e d'implantation envisagée : yens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet				
http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact							
	durable	e.gouv	/crode impact				
Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?				
Le projet se situe-t-il : dans une zone naturelle d'intérêt écologique,		Non					
Le projet se situe-t-il : dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou							
Le projet se situe-t-il : dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de		Non					
Le projet se situe-t-il : dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou		Non					
Le projet se situe-t-il : dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de		Non					
Le projet se situe-t-il : dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?		Non					
Le projet se situe-t-il : dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de		Non					
Le projet se situe-t-il : dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?		Non					
Le projet se situe-t-il : dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?		Non					
Le projet se situe-t-il : dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?		Non					
Le projet se situe-t-il: dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope? en zone de montagne?		Non					
Le projet se situe-t-il: dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope? en zone de montagne?		Non					
Le projet se situe-t-il: dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope? en zone de montagne?		Non					
Le projet se situe-t-il: dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope? en zone de montagne?		Non					
Le projet se situe-t-il: dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope? en zone de montagne? sur le territoire d'une commune littorale?		Non					
Le projet se situe-t-il: dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope? en zone de montagne? sur le territoire d'une commune littorale?		Non					
Le projet se situe-t-il: dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope? en zone de montagne? sur le territoire d'une commune littorale?		Non					
Le projet se situe-t-il: dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope? en zone de montagne? sur le territoire d'une commune littorale? dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional?		Non					
Le projet se situe-t-il: dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope? en zone de montagne? sur le territoire d'une commune littorale? dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc		Non X					
Le projet se situe-t-il: dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope? en zone de montagne? sur le territoire d'une commune littorale? dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional?		Non					

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager?		X	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		X	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques? si oui, est-il prescrit ou approuvé?	X		extrait P.P.R.I. annexé en pièces facultatives
dans un site ou sur des sols pollués ?		X	
dans une zone de répartition des eaux ?		X	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine?		X	
dans un site inscrit ou classé ?		X	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?		X	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO?		X	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine 6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant : De quelle nature? De quelle importance? Domaines de l'environnement : Oui Non Appréciez sommairement l'impact potentiel engendre-t-il des prélèvements X d'eau? impliquera-t-il des drainages / ou des modifications X prévisibles des masses d'eau souterraines? Ressources est-il excédentaire X en matériaux? est-il déficitaire en matériaux? Si oui, utilise-t-il les X ressources naturelles du sol ou du soussol? Milieu est-il susceptible naturel d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la X biodiversité existante: faune, flore, habitats, continuités écologiques? X est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire?

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	X	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	X	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	X	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	X	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	X	
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	X	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	X	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?		X	
	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?		X	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	X		Le projet n'est pas soumis au code de l'environnement car il n'y a pas de rejet des eaux pluviales dans les eaux superficielles.
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	X		Production de déchets non dangereux d'une part avec tri sélectif préalable institutionnalisé en interne du fonctionnement de la Faculté et d'autre part de déchets de soins à risques infectieux (D.A.S.R.I.) qui seront conditionnés dans des containers normalisés facilement accessible depuis la voie publique.
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager?		X	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?			Ce site en continuité avec le complexe hospitalier de Lapeyronie confortera un pôle Enseignement/Recherche dédié à la Biologie Santé avec des laboratoires de recherche publics déjà présents (I.U.R.C., Institut de Génétique Humaine, Institut de Génomique Fonctionnel).

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ? Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :
Le projet a pour but de regrouper le 1er cycle de Médecine, actuellement au coeur de ville, avec le 2e cycle et l'Institut Universitaire de Recherche Clinique qui y sont déjà implantés. Ce site en continuité avec le complexe hospitalier de Lapeyronie confortera ainsi un pôle Enseignement/ Recherche dédié à la Biologie Santé avec des laboratoires de recherche publics déjà présents (I.U.R.C., Institut de Génétique Humaine, Institut de Génomique Fonctionnel).
A terme, sont également envisagés dans le cadre du Plan Campus, les réalisations d'un institut d'infectiologie, d'une maison de vie étudiant, de services à l'étudiant et d'une bibliothèque bio-santé. Ces derniers n'étant qu'une prospective non intégrée au présent projet. L'étude de programmation sous Maîtrise d'Ouvrage de l'Etat, Ministère de l'Enseignement et de la Recherche a été réalisée en 2010.
6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ? Oui Non X Si oui, décrivez lesquels :
7. Auto-évaluation (facultatif)
7. Auto-évaluation (facultatif) Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.
Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou
Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou

	8. Annexes	
-	8.1 Annexes obligatoires	
	Objet Control of the	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;	X
8	3.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire	
þ	/euillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que l parties auxquelles elles se rattachent	es
	Objet	
	02.a. Shéma d'aménagement + extrait du P.L.U.	
	02.a. Shema diamenagement + extratt du P.L.O.	
-	02.b. Shéma d'aménagement + Zonage P.P.R.I.	
	9. Engagement et signature	
le		
36	e Certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus X	
	Fait à MONTPELLIER le,	
	Le Président de la Région	
	Languedo c-Roussillon	
S	Signature	
	Christian BOURQUIN	